

REMUE-MÉNAGE DANS LES GARDERIES

Jean-Sébastien MARSAN

Entrevue avec Carole Lavallée

Du sous-sol d'église à la garderie en passant par les maternelles et la voisine d'à côté, les services de garde ont connu une évolution rapide depuis la Révolution tranquille. Cette année, la Politique familiale du Gouvernement du Québec a provoqué un remue-ménage d'envergure dans l'univers du préscolaire.

On peut lui attribuer le titre de spécialiste des services de garde: tout en poursuivant une carrière d'enseignante au programme de technique d'éducation en services de garde du Cégep du Vieux Montréal, Carole Lavallée s'implique à divers degrés dans le réseau des garderies sans but lucratif et dans les services de garde en milieu scolaire. Et elle est mère d'une enfant de quatre ans qui fréquente la garderie depuis l'âge de neuf mois. L'an dernier, lors des États généraux sur l'éducation, elle a siégé à un comité du Conseil supérieur de l'éducation qui a rédigé un avis sur la petite enfance.

UN PEU D'HISTOIRE

À partir de 1970, afin d'offrir des services de garde pour les moins de cinq ans, des mères et des groupes populaires ont créé le premier réseau de garderies. «Aujourd'hui, c'est un lieu d'éducation. Mais à l'époque, c'était un lieu d'éducation mais plus "social", raconte Carole Lavallée. D'ailleurs, il y a beaucoup de groupes de gauche qui ont mis sur pied des garderies. Il y avait une vision socialiste des choses, égalitaire.»

«Aujourd'hui, la garderie s'est professionnalisée», observe Carole Lavallée. Professionnalisation par l'exigence d'obtenir au moins un diplôme collégial (DEC) pour y travailler. Même culture pourtant, car les garderies sans but lucratif ont conservé leur mode de gestion communautaire, c'est-à-dire exercé par un conseil d'administration composé majoritairement de parents. Et il faut toujours avoir la vocation: «la moyenne des salaires, c'est 11\$ de l'heure. Ça n'a pas d'allure: mes étudiantes, en première année, gagnent plus en travaillant chez La Baie que quand elles vont travailler avec leur DEC, déplore Carole Lavallée. Les salaires, c'est encore un cheval de bataille.»

AVANT L'ÉCOLE

Le gouvernement a défendu sa Politique en citant une foule d'études scientifiques qui prouveraient que fréquenter un service de garde réduit le décrochage scolaire au primaire et au secondaire. Études tout à fait crédibles, selon Carole Lavallée. «Dans un milieu défavorisé, si l'enfant va dans un milieu d'éducation préscolaire, il a moins de risque d'avoir des difficultés quand il va entrer à l'école et il a moins de risque de décrocher, soutient la professeure Lavallée. Dans les milieux favorisés et dans la classe moyenne, il n'y a pas de différence.»

À la maternelle, le programme éducatif est conçu sous l'angle du jeu: pas de notions apprises par coeur ni de cahiers d'exercices. «un prof de maternelle qui oblige les enfants à apprendre à lire ou à écrire ne suit pas le programme», signale Carole Lavallée. Pour les garderies, il existe aussi un programme composé d'ateliers axés sur le jeu et respectueux du rythme de l'enfant. À cet égard, la collaboration entre parents et éducateurs-rices est requise.



PHOTO: ALAIN CHAGNON